

AIVE  
Aide aux Communes

Drève de l'Arc en Ciel 98  
6700 • Arlon

T 063 23 18 11  
F 063 23 18 95  
[infoligne@idelux-aive.be](mailto:infoligne@idelux-aive.be)

[www.aive.be](http://www.aive.be)

## Contrôle à l'installation des systèmes d'épuration individuelle

Vous avez installé un système d'épuration individuelle (SEI)  
ou vous comptez le faire prochainement ?

Faites contrôler l'installation de votre SEI !

Il s'agit d'une étape indispensable\* pour bénéficier de la prime régionale à l'installation et/ou de l'exemption du CVA (Coût Vérité Assainissement, inclus dans votre facture d'eau de distribution).

### NOUVEAU

C'est l'AIVE qui est désormais chargée de réaliser les contrôles à l'installation des SEI en province de Luxembourg.

Le contrôle à l'installation ... Pourquoi ?

Pour s'assurer que votre SEI est correctement installé et prêt à fonctionner dans des conditions optimales. Un agent de l'AIVE vérifiera sa mise en oeuvre : autorisation, raccordement, équipement et évacuation. Si l'installation est bien réalisée, l'AIVE vous délivrera une attestation de contrôle à annexer à votre demande de prime régionale et/ou d'exemption du CVA.

Bon à savoir ...

- C'est à **vous** de demander à l'AIVE le contrôle à l'installation de votre SEI (un formulaire de demande est disponible sur [www.aive.be](http://www.aive.be)).
- Votre présence ainsi que celle de l'installateur sont requises le jour du contrôle.
- Le coût du contrôle vous sera facturé si votre SEI a été installé avant le 28 mars 2009. Il sera facturé à l'installateur si le SEI a été installé à partir du 28 mars 2009.

Plus d'info ...

... dans notre brochure *Les étapes à suivre pour le placement d'un système d'épuration individuelle soumis à déclaration* téléchargeable sur [www.aive.be](http://www.aive.be)

\*Les autres conditions pour l'obtention de la prime à l'installation du SEI et de l'exemption du CVA sont reprises dans la brochure La prime régionale à l'installation d'un système d'épuration individuelle téléchargeable sur [www.aive.be](http://www.aive.be)

